

PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°70 / Août 2011

Éditorial **Page 3**

Vie Municipale **Page 4**

- *Les réunions du Conseil Municipal 1^{er} semestre 2011* page 4
- *Le budget 2011* page 6
- *Résultats des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011* page 7

Dossier **Page 8**

- *Jeunesse : une priorité pour Paulhac* pages 8-9

Paulhac infos **Page 10**

- *Entrée du village : un sacré chantier* page 10
- *Des logements sociaux dans l'ancienne école* page 10-11
- *Une chaufferie bois pour préserver l'environnement et réaliser des économies* page 11-12
- *Petite enfance/ Vie scolaire / Périscolaire* page 12-13
- *Une autre année est passée chez les « mini-paulhacois »* page 14
- *Centre Communal d'Action Sociale* page 15
- *Un commerce multiservices ouvre ses portes à Paulhac* page 15

Coup de cœur **Page 16**

- *Sportifs et artisans paulhacois* page 16-17

Associations **Page 18**

- *La parole aux associations* page 18
- *Calendrier des manifestations du 2nd semestre 2011* page 22
- *Fête du village 12, 13, 14 et 15 août* page 22

Informations pratiques **Page 23**

Pêle-mêle **Page 25**

État civil **Page 26**



Il y a tout juste quelques mois, nous vous annonçons un programme de travaux sans précédent pour notre commune. Depuis, nous avons engagé de très lourds investissements, en progression de près de 60% par rapport à ceux de l'an dernier. La sécurisation et l'urbanisation des deux entrées du village, la réalisation des

logements sociaux, le grand chantier de rénovation de l'école, rien ne manque à ce que nous avons indiqué vouloir réaliser pour Paulhac et ses habitants.

J'ajoute, que nous avons pris l'engagement de concrétiser ces réalisations, sans faire progresser la pression fiscale, au-delà de celle de l'inflation. Aujourd'hui je suis particulièrement fier de faire remarquer que l'augmentation des taxes locales aura été seulement de 1,50% au regard de 2010. Ce programme d'investissements et le maintien d'une imposition raisonnable témoignent de l'ampleur de notre optimisme et notre enthousiasme pour le développement de notre commune. Néanmoins le résultat n'est possible que par la mobilisation de tous, je remercie donc tous les administrés pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux.

Ce bilan pour le premier semestre 2011 n'est pas exhaustif, vous découvrirez tout au long de ce bulletin les temps forts qui ont animé la vie de Paulhac. Je pense en particulier à l'ouverture du commerce « Multiservices » ouvert 7 jours sur 7. Cette initiative privée, permettra à tous les habitants de s'approvisionner avec facilité et aux meilleures conditions. Je vous invite à leur réserver prioritairement vos achats, il faut que nous ayons tous à cœur de faire vivre notre commerce local.

Enfin et parce que j'exerce avec autant de passion et de détermination mon mandat de Président du « Pays Tolosan », J'ai souhaité distribuer avec notre bulletin municipal, « Ici et là » notre agenda culturel trimestriel et « Destination Pays Tolosan », une magnifique carte touristique qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire.

En attendant de vous retrouver à notre traditionnelle fête du mois d'août, je souhaite à chacune et à chacun un très bel été et d'excellentes vacances.

PAULHAC

Bulletin municipal
N° 70, Août 2011

Directeur de la publication :
Didier CUJIVES,
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :
Viviane LEGER,
Conseillère municipale

Mise en page, impression :
Place Publique

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac



LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} SEMESTRE 2011

Le Conseil Municipal administre par ses délibérations les affaires de la Commune. Il vote le budget, gère le domaine communal et contrôle l'administration du maire. Les réunions du Conseil sont publiques et leurs comptes rendus affichés dans la semaine qui suit.

Durant le premier semestre 2011, le Conseil s'est réuni à 4 reprises :

17 JANVIER 2011 :

- Le projet de rénovation de l'Eglise, chiffré à 1.463.904 euros TTC. par le Cabinet d'Architecture LETELLIER qui assure la maîtrise d'œuvre des travaux, est approuvé. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Le projet de réhabilitation de l'école, chiffré à 1.007.630 euros TTC. par le Cabinet d'Architecture ABC Architecture qui assure la maîtrise d'œuvre des travaux, est susceptible de bénéficier d'une aide financière de la Région, de l'ordre de 25 000.00 €, au titre du Fonds Régional d'Intervention. Une demande est déposée en ce sens.
- Le bureau d'études QUALICONSULT est retenu pour exécuter le diagnostic amiante sur le groupe scolaire.
- Un poste de rédacteur est créé dans le tableau des effectifs de la Commune, afin de pouvoir accueillir Brigitte BRUNETTA, en remplacement de celui d'adjoint administratif 1ère classe qu'occupait David MARQUIE.

- Le rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau de l'exercice 2009 est adopté.
- La demande d'accueil des déchets et mâchefers en provenance des départements hors Midi-Pyrénées sur le site de l'incinérateur de Bessières est refusé.

LE 12 AVRIL 2011 :

- Le Compte administratif dressé par le Maire et le Compte de Gestion dressé par le Receveur de la commune (Percepteur de Montastruc) font apparaître pour l'exercice 2010 un résultat de clôture de :
+ 364 957.52 € en fonctionnement et +196 407.07 € en investissement.
- A la suite de l'évolution du projet, le dossier de réhabilitation de l'école sera scindé en deux parties :
 - Les gros travaux de restructuration des classes maternelles et de leurs annexes, dont le montant a été révisé à 239.200 euros TTC, honoraires inclus, font l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général.
 - Les travaux de construction de nouvelles salles de classes élémentaires, de leurs annexes et d'extension du restaurant scolaire, réestimés à 1.010.620 euros TTC, honoraires et études diverses inclus, font l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation 2011 d'Équipement des Territoires Ruraux.

- Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'école, il est décidé de réaliser une chaufferie bois et d'en confier l'étude de faisabilité à la Société ECOWATT.
- Dans le cadre du transfert de la compétence « Petite enfance » confiée à la Communauté des Communes des Coteaux du Girou, accord pour la signature de quatre conventions avec la Communauté de Communes.
- La Commune procède à la vente d'une petite parcelle de 50 centiares, située lieu-dit « Le Village »
- Un accès doit être aménagé au niveau de la plateforme du terrain de sport utilisé par l'école et une servitude de passage établie.
- Les tableaux de classement de la voirie communale et des chemins de randonnée sont mis à jour.
- Le Conseil refuse de se prononcer sur la demande de la Société CEMEX Granulats Sud Ouest en vue d'exploiter une carrière alluvionnaire sur la Commune de Bessières.

LE 28 AVRIL 2011 :

- Affectation du résultat de l'exercice 2010 : Le résultat de clôture de l'exercice comptable 2010 est de 364 957.52 €. La somme de 296 560.59 € est reprise dans la section de fonctionnement du budget 2011 et celle de 68 396.93 € dans la section d'investissement.
- Vote du taux des taxes directes.
- Vote du budget 2011
- Aménagement d'un nouveau bureau vitré au secrétariat de mairie, pour un coût de 12.607,63 € TTC. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Acquisition de mobilier scolaire pour équiper la sixième classe qui ouvre à la rentrée de septembre 2011 et compléter l'équipement du dortoir existant pour un coût total de 4843,99 euros TTC. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Acquisition de matériel complémentaire pour les services techniques de la Commune, pour un coût global de 1869,35 € TTC. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Une opération de plantation d'arbres et arbustes est ouverte pour l'année 2011 pour un coût total de 4.883,79 € TTC pour les végétaux et 950,82 € TTC pour les containers. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Le Conseil autorise les Communes de Bessières, Buzet sur Tarn et Montjoire à se retirer du Syndicat Intercommunal du Collège de Montastruc à compter du 1er septembre 2011.
- Le Conseil autorise la Commune de Saint Jean L'Herm à adhérer à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.
- Le Conseil accepte de mettre la salle des fêtes à la disposition des « Amis de la Belote » (association montastrucoise) après signature d'une convention et paiement de frais de location.

LE 20 JUIN 2011 :

- La Commune doit se prononcer, sur les aspects qui la concernent du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale établi par Monsieur le Préfet. Le Conseil Municipal décide de se prononcer : contre les adhésions des communes de Castelmauou et de Rouffiac à la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (mais pour l'étude d'un rapprochement des communautés de communes des Coteaux du Girou et des Coteaux de Bellevue), contre la dissolution des syndicats intercommunaux auxquels adhère la Commune, contre le Schéma Départemental dans son ensemble, tel que proposé par le Préfet.
- Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes de Saleich et Soueich au Syndicat Intercommunal des Transports des Personnes Agées.
- L'opportunité d'installer une chaufferie bois et un réseau de chaleur sur la commune est justifiée par l'étude de faisabilité établie par la société ECOWATT. Le Conseil retient le projet de chaufferie poly-combustible, qui concernera l'ensemble des bâtiments publics (école, ALSH, salle des fêtes et son extension, Mairie et annexe de la Mairie) pour un coût de 203.706,31€ TTC. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Des travaux de sécurisation doivent être effectués aux abords du « local des Jeunes ». Le montant de l'opération est de 1000,32 € TTC. Une demande de subvention est déposée auprès du Conseil Général.
- Le Conseil Municipal décide d'appliquer dès la rentrée scolaire de septembre 2011/2012, le principe du quotient familial pour déterminer le prix du repas à la cantine scolaire. Le prix évoluera ainsi de 1.70 €, à 2.10 €, 2.40 €, 2.70 € ou 3.00 € selon un tarif unique établi par tranche.
- A titre exceptionnel, et après accord du Procureur de la République, le lieu de célébration du mariage du 9/04/2011, est transféré à la salle de fêtes.
- Le régime indemnitaire au bénéfice du personnel communal, institué en 1998, va être mis en application. Celui-ci pourra prétendre à une prime annuelle maximale de 3%.
- La convention avec la société RECAPE pour la fourniture des repas scolaires est reconduite au prix unitaire de 2.53 € HT pour les repas des classes élémentaires et 2.43 € TTC pour les repas des classes maternelles.
- Cinq entreprises ont été retenues pour les travaux de l'école : CHTP pour le gros œuvre, SPASOV pour les menuiseries intérieures et extérieures, PB pour la plâtrerie, les peintures et les sols, SOCO-REM pour l'électricité, MARCHAND pour la plomberie. Le coût total des travaux après appel d'offres est de 1.021.231,37 € TTC dont 796.560,46 € TTC pour la partie élémentaire et le restaurant scolaire, et 224.670,91 euros TTC pour la partie maternelle.
- La demande de chapiteau en tant que préau provisoire déposée auprès du Conseil Général a été rejetée. L'étude pour une acquisition ou une location se poursuit.

LE BUDGET 2011

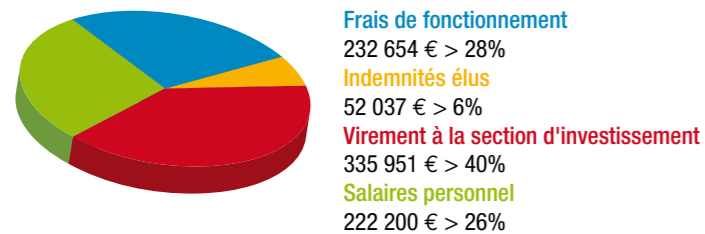
Le budget 2011 de Paulhac a été élaboré autour des principes fondamentaux qui guident l'action du Conseil Municipal depuis plusieurs années :

- Maintien des équilibres financiers • Poursuite des investissements • Maîtrise des dépenses • Limitation de la pression fiscale

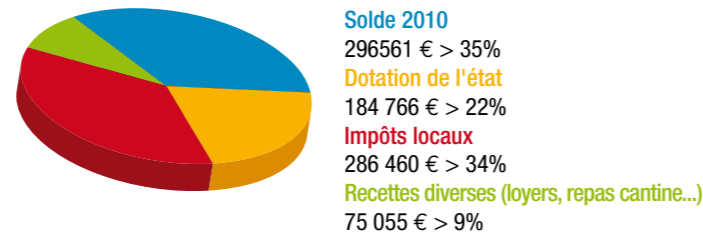
Le budget global pour 2011 s'élève à 2.671.799 euros :

- 842.842 euros seront consacrés au fonctionnement (+ 8,75%) • 1.828.957 euros seront consacrés aux investissements (+ 58,02%). Malgré la spectaculaire progression des investissements le Conseil Municipal, conformément à son engagement a limité l'augmentation de la pression fiscale à celle de l'inflation, soit 1,50% par rapport aux taux 2010
- Taxe d'habitation 12,05% - Taxe foncière 15,28% - Taxe foncière (non bâti) 84,01%**

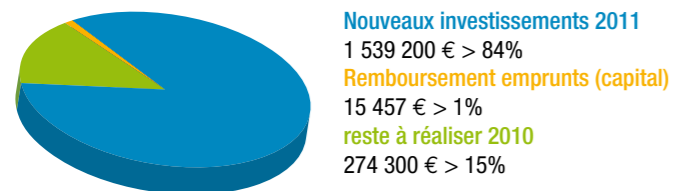
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 842 842 €



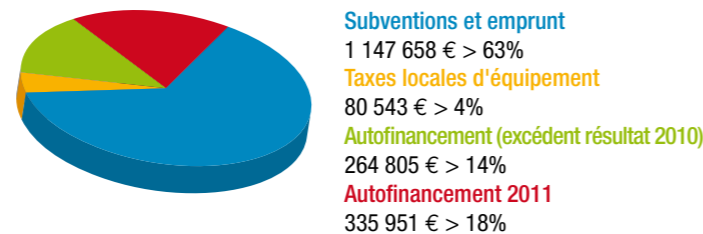
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 842 842 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 828 957 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 828 957 €



LES TAXES LOCALES 2011 DANS LES COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU :

Ce tableau comparatif atteste de la pression fiscale modérée de Paulhac, compte tenu du nombre de ses habitants et de ses équipements. Il démontre, en regard du budget consacré aux investissements, une réelle maîtrise des dépenses et une capacité avérée à mobiliser d'importantes subventions.

	Taxe habitation	Rang	Taxe foncier bâti	Rang	Taxe foncier non bâti	Rang
MONTJOIRE	13.04	8	16.94	9	79.91	7
PAULHAC	12.05	6	15.28	8	84.01	9
BAZUS	10.67	4	8.44	1	61.55	1
LAPEYROUSE FOSSAT	13.31	10	15.25	7	116.52	12
GRAGNAGUE	14.72	12	22.81	12	64.41	2
SAINT-PIERRE	9.83	2	10.33	3	81.90	8
VERFEIL	12.36	7	19.20	11	78.51	6
MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE	13.50	11	17.28	10	91.59	10
MONTPITOL	10.19	3	13.52	6	78.36	4
GÉMIL	8.68	1	9.13	2	70.80	3
GARIDÉCH	13.17	9	12.64	5	95.00	11
ROQUESERIERE	11.43	5	11.65	4	78.42	5

RÉSULTATS DES ELECTIONS CANTONALES - MARS 2011

RÉSULTATS DES ELECTIONS CANTONALES DU 20 MARS 2011 À PAULHAC - 1^{ER} TOUR

Inscrits : 870 - Votants : 397 - Blancs/Nuls : 13 - Exprimés : 384

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX
André Laur	Parti socialiste	212
Régis Ladet	Front National	59
Francine Ricouart	Europe Ecologiste	45
Véronique Millet	UMP	33
Antoine Lavaux	Sans étiquette	16
Dominique Escouboué	PCF	12
Jean-Louis Thomas	Debout la République	7

RÉSULTATS DES ELECTIONS CANTONALES DU 27 MARS 2011 À PAULHAC - 2^{ÈME} TOUR

Inscrits : 870 - Votants : 432 - Blancs/Nuls : 23 - Exprimés : 409

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX
André Laur	Parti socialiste	303
Régis Ladet	Front National	106



André LAUR a recueilli au second tour plus de 74 % des suffrages. Il commence donc son troisième mandat dans ce canton qui lui a renouvelé toute sa confiance.

LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ



Un centre de loisirs pour les plus jeunes !

Depuis septembre 2008, Paulhac bénéficie d'un ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) géré par LEC (Loisirs Education et Citoyenneté) et administré par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Ce centre de loisirs accueille une cinquantaine d'enfants de 3 à 11 ans, le mercredi et les vacances scolaires dans l'enceinte de l'école communale. Il est réservé à tous les enfants du territoire de la Communauté de Communes et principalement Paulhac, Montjoire et Bazus. Depuis plusieurs années le principe de la réalisation d'un bâtiment dédié à cette fonction a été voté au sein de la Communauté de Communes avec un soutien sans faille des élus de Paulhac. Aujourd'hui nous pouvons annoncer que les travaux de l'ALSH débuteront dès la fin des travaux de l'école, soit au printemps 2012, puisque cet ALSH sera implanté à l'endroit de l'actuelle plateforme sportive au bas des équipements scolaires.

La décision d'installer un ALSH sur la Commune de Paulhac découle d'une démarche globale d'aménagement du territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Les orientations et les enjeux du projet de Paulhac sont clairement ceux de créer un complexe d'accueil pour les enfants adaptés aux critères actuels d'éducation de notre collectivité. A cela s'ajoutera une approche de type Haute Qualité Environnementale.

Nous avons sélectionné un cabinet d'architecte, suite à un concours et nous lui avons demandé sélectionné d'installer le bâtiment sur l'assiette foncière de la plateforme au mieux des contraintes d'orientation et d'accès afin d'« économiser » du terrain pour préserver une surface de jeux de plein air (Basket ou autre). Nous lui avons demandé un plan fonctionnel, garant de la maîtrise des coûts et de la pérennité de l'ouvrage. Enfin nous avons

POUR PAULHAC

souhaité qu'il nous apporte dans son projet une réponse claire au problème essentiel induit par la topographie du terrain, celui d'assurer des liaisons entre le bas et le haut du terrain répondant aux normes handicapés et garantissant un accès aisé à l'équipement par tout temps aux parents et aux enfants.

Comme vous le remarquerez dans le plan ci-joint, le bâtiment sera donc implanté dans la plus petite dimension du terrain dégagant au mieux de l'espace pour les surfaces extérieures de jeux propres à l'ALSH et pour le terrain de sport. Le talus autorisera un ancrage partiel du bâtiment, un parvis sera aménagé pour l'entrée, un préau et un ac-

cès de service en prise directe avec l'accès au futur lotissement compléteront cette réalisation. L'accès principal se fera depuis le chemin longeant l'école en empruntant soit un ascenseur, soit un escalier positionné dans l'axe de l'entrée de la cour de l'école. Enfin le fonctionnement de cet équipement prendra en compte une démarche de Haute Qualité Environnementale.

*Cabinet d'architecte Anne Mondine et Michel Sartre.
Dépôt du permis de construire déposé le 14 juin 2011
Budget : 639.997 euros TTC
Surface : 284,20 M²*

Une attention particulière pour les plus grands !

L'enfance n'est pas la seule priorité des élus de Paulhac et de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G). Le sujet de la préadolescence, de l'adolescence et des jeunes adultes suscite depuis déjà longtemps une réflexion assidue.

Suite au rapport présenté le 17 juin 2010 aux élus de la C3G, la commission Jeunesse s'est donc réunie plusieurs fois au cours de l'année 2011 afin de mettre en œuvre des actions concrètes.

Présidée par Nathalie Thibaud, Conseillère Municipale de Paulhac, le Comité de Pilotage sur la Politique Jeunesse de la C3G a travaillé sur plusieurs axes et notamment, la prise en charge de certains équipements (type abri pour les jeunes, équipements sportifs de loisirs : skate park, terrains d'espaces de jeux loisirs, champ de bosses pour Vélo Cross) et l'animation dans le cadre du prochain Festival Rock Ton Bled à Montastruc la Conseillère.

S'agissant des équipements de loisirs sportifs, plusieurs communes du territoire et notamment Paulhac, Montastruc, Roquesérière, Gagnague et Garidech ont manifesté le souhait de les voir s'implanter sur leurs communes. Les communes fourniront le terrain. Une surface d'environ 300 M² est nécessaire pour les terrains multi-jeux. Le coût est d'environ 30000 euros par équipement. Il a été envisagé un plan de programmation pluri-annuel pour lisser dans le temps ce coût.

Quant aux abris jeunes, là aussi un certain nombre de communes sont intéressées (Montastruc, Garidech et Gagna-

gue). Un jeune graphiste, Quentin Chabrilac, est venu voir l'abri de Paulhac qui sera le modèle à dupliquer. La commission l'a reçu et lui a proposé d'accompagner les jeunes qui le souhaiteront pour « tager » artistiquement les abris. En effet, le rapport avait démontré l'intérêt des jeunes pour ce type d'abri ainsi que leur volonté de s'approprier les lieux par une décoration adaptée à leur goût. L'abri de Paulhac en bénéficiera. Le coût de construction des nouveaux abris, décoration comprise a été inscrit au budget prévisionnel pour la somme globale de 34100 euros TTC.

Enfin, pour le prochain Festival Rock Ton Bled, la C3G proposera aux jeunes de la commune une navette qui passera sur tout le territoire. Elle les déposera sur le lieu du concert et les ramènera sur leurs communes à la fin. Le coût a été estimé au total à 1800 euros HT pour les deux soirs.



ENTRÉE DU VILLAGE : UN SACRÉ CHANTIER !

De gros engins travaillent sans relâche, la chaussée est mise à nue, les camions investissent tout le centre du village : les travaux d'urbanisation battent leur plein et il n'est pas facile de traverser Paulhac.



Des analyses de vitesse avaient en effet démontré un fort trafic journalier de 734 véhicules à l'entrée du village, dont la moyenne de vitesse de circulation était de 44 km/h pour les voitures et 38 km/h pour les camions. Les travaux ont été décidés sur une période de deux ans. L'entrée du village, Route de Montjoire, est déjà sécurisée par un rond-point.

SÉCURISER LES ENTRÉES ET FLUIDIFIER LA CIRCULATION

Actuellement, c'est l'entrée Route de Montastruc et Chemin de Crayssac qui fait l'objet d'une totale réfection. Tous les réseaux électriques et téléphoniques seront enfouis, des places de parking supplémentaires seront créées ainsi que des trottoirs avec des candélabres. Lorsque tout sera terminé « du rond-point au boulo-drome et au terrain de football, des trottoirs permettront de circuler à pied sans danger, notamment pour les parents avec les poussettes d'enfant », souligne Didier CUJIVES.

"Ces travaux faisaient partie de nos engagements de la campagne électorale de 2008 et surtout ils répondent aux attentes des Paulhacois" précise le Maire, Didier CUJIVES ajoutant que c'est la sécurité du village qui est en ligne de mire.

Pour les véhicules, il faudra compter avec les ralentisseurs de vitesse. Un visage tout à fait nouveau pour Paulhac, "sans pression fiscale supplémentaire pour les administrés", rappelle le Maire qui met l'accent sur l'aide essentielle du Conseil Général pour un investissement de cette importance.

DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'ANCIENNE ÉCOLE



L'ancienne école communale est en cours de réhabilitation : trois logements sont rénovés dans le bâtiment existant et quatre logements neufs construits à l'arrière, dans le cadre d'une opération baptisée "L'École Buissonnière". Logements à loyers modérés, ils sont attribués selon des critères liés aux ressources des demandeurs.

Le Maire, Didier CUJIVES revient sur la politique et les motivations de la municipalité en terme d'accueil : "tout d'abord, donner une seconde vie à l'école qui fait partie de l'histoire de la Commune, que des générations de Paulhacois connaissent et ont fréquentée et ensuite permettre la réalisation de la mixité sociale au sein du village." Ces logements en locatif social accueilleront des personnes aux ressources modestes, jeunes couples, familles monoparentales ou personnes âgées. Il faut savoir

que sur les soixante-dix communes du Pays Tolosan, il n'y en a que cinq plus petites que Paulhac qui disposent de logements sociaux.

Cette réhabilitation complète les divers programmes de lotissement engagés sur la Commune : un lotissement traditionnel "les Jardins de Paulhac", un lotissement avec des maisons de village "le Pré vert", un lotissement avec des constructions accompagnées du pass foncier « le Panorama 1 » et un dernier lotissement avec des logements plus traditionnels "le Panorama 2 ».

C'est donc un vaste choix offert aux accédants à la propriété.

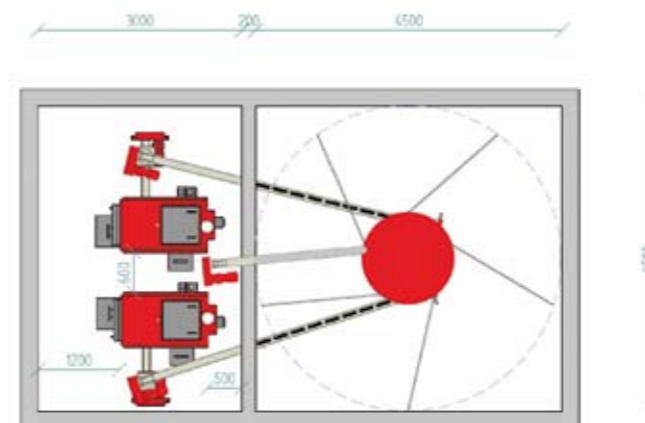
Cette politique assure Didier CUJIVES va entraîner une augmentation modérée de la population. L'ensemble de ces programmes permettront de maîtriser l'expansion

démographique, tout en facilitant la diversité et la mixité. C'est une démarche sociale à laquelle sont très attachés Didier CUJIVES et son Conseil Municipal.

T2 et T3 à l'automne : C'est le groupe Arcade, en partenariat avec le Conseil Général, la Mairie de Paulhac et la Caisse des Dépôts, qui conduit cette opération de réhabilitation. La livraison des logements est prévue au cours du 3ème trimestre 2011. Au total sept appartements, 5 « T2 » et 2 « T3 » accueilleront des locataires suivant critères. Pour plus d'informations, contacter la Mairie ou Sylvie Sidoine au 05 61 24 77 21

**DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER !
IL EST ENCORE TEMPS !**

UNE CHAUFFERIE BOIS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET RÉALISER DES ÉCONOMIES



Exemple de plan d'une chaufferie Bois Plaquette de 2 *100 kW

Le contexte énergétique et économique actuel oblige les collectivités à trouver des solutions pour maîtriser leurs dépenses en énergie, mais aussi leur impact sur notre environnement.

Le BOIS est depuis toujours une des matières premières les plus utilisées sur terre. Il est une énergie viable en tant que combustible et il devient aujourd'hui une énergie compétitive, tant sur le plan des rejets de gaz à effets de serre, son bilan en émission de CO2 étant neutre, que sur le plan économique.

Ses atouts sont nombreux : Il est une ressource locale (au niveau départemental), renouvelable, et il participe potentiellement à la biomasse locale. Son coût est, aujourd'hui, inférieur à celui des autres sources d'énergie

(gaz, électricité, pétrole) et, indépendant de l'évolution du coût des produits pétroliers, on peut considérer qu'il le restera.

Dans le cadre des travaux liés à la restructuration de l'école, la Commune, soucieuse de s'inscrire dans une politique de développement durable dynamique, a donc mené une réflexion sur le choix de l'énergie à employer pour ses bâtiments communaux.

L'étude de faisabilité réalisée par la société ECOWATT a mis en évidence la pertinence de remplacer les chaudières gaz et les installations de chauffage électrique par une chaufferie bois collective pour alimenter l'ensemble des bâtiments.

Plusieurs scénarii ont en effet été étudiés : selon le choix des bâtiments à desservir, selon le combustible à utiliser (granulés ou plaquettes), selon les modalités d'approvisionnement et l'implantation de la chaufferie et du silo, selon l'implantation des réseaux de chaleur et bien évidemment selon le coût d'une telle installation et son amortissement.

Après une réflexion très approfondie sur les différentes options proposées et plusieurs visites d'installations existantes, le Conseil Municipal a, lors de sa séance du 20 juin 2011, décidé de retenir la solution préconisée par le

bureau d'études : une chaufferie poly-combustible de 100 kW + 100 kW alimentant l'ensemble des bâtiments publics (école, ALSH, salle des fêtes et son extension, mairie et annexe de la mairie) pour un coût de 203.706,31 € HT, honoraires de maîtrise d'œuvre inclus. Le choix d'une

chaudière poly-combustion permet d'accepter différents combustibles, au-delà des plaquettes forestières et des granulés bois (sciure, copeaux, déchets verts, ...) et donc de mieux appréhender l'avenir.

ETUDE DU COÛT GLOBAL DE L'ÉNERGIE PRODUITE :

Ce choix de la solution bois en intégrant les subventions d'investissement, nous permettra de réduire sensiblement nos coûts d'exploitation et de préserver notre environnement

SYNTHESE :

Une simulation des gains annuels a été faite en prenant en compte la production utile en kWh à fournir et la différence entre le coût de revient de la solution de référence et le coût de revient des différentes solutions, cela pour les différents combustibles.

PETITE ENFANCE / VIE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

Cette fin d'année scolaire a été marquée par les préparatifs et le déménagement de l'école ainsi que du centre de loisirs. Dans la bonne humeur, enseignants, personnel municipal, parents et élus ont déménagé l'ensemble du mobilier dans les Algecos le vendredi 1er et samedi 2 juillet. Le Conseil Municipal tient à remercier l'ensemble des participants pour leur aide.



Les travaux du groupe scolaire ont démarré comme prévu le lundi 04 juillet. La première phase des travaux concerne le bâtiment restaurant scolaire et salle de motricité. Durant les mois de juillet, août et septembre les entreprises vont réaliser l'agrandissement du restaurant scolaire, l'aménagement de la cuisine et des locaux attenants (réserve, rangement et vestiaires employés). La livraison de ces locaux est prévu au mois d'octobre 2011.

En parallèle, la deuxième phase des travaux commencera par l'agrandissement de la future salle de motricité et la construction de notre 6e classe.

Cette deuxième phase concerne le bâtiment maternelle, le bâtiment primaire ainsi que la salle de motricité. La réception finale est prévue durant le premier trimestre 2012.

Durant ces deux phases, le centre de loisirs et l'école sont transférés sur la plate-forme sportive ou ont été installés dans 35 bungalows répartis de la manière suivante :

6 salles de classes, 2 blocs sanitaires (maternelle et élémentaire), dortoir, salle de motricité, bureau des maîtres, bureau du LEC (ALAE / ALSH). Un chapiteau de 60 m² a été acheté par la commune. Il a été installé dans la cour de l'école provisoire pour service de préau.

La municipalité a mis à la disposition de l'école et du centre de loisirs le terrain de tennis en contre-bas pour être utilisé comme lieu d'activités sportives.

CLASSES	EFFECTIFS SEPT. 2011
Petite section	35
Moyenne section	21
Grande section	26
TOTAL MATERNELLE	82
Cours préparatoire	19
Cours élémentaire 1	23
Cours élémentaire 2	14
Cours moyen 1	16
Cours moyen 2	12
TOTAL MATERNELLE	84
TOTAL ECOLE	166

RESTAURATION SCOLAIRE

De juillet à octobre la restauration scolaire aura lieu à la salle des fêtes

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LA PREMIERE SEMAINE DE L'ANNEE SCOLAIRE

Afin d'organiser dans les meilleures conditions le service de restauration scolaire pour les premiers jours de classe, il est demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) avant le MARDI 23 AOUT 2011 (dernier délai) à la Mairie, par téléphone au 05 61 84 25 30 ou par courrier électronique à : comptabilite@paulhac.fr
Merci de nous aider ainsi à mieux accueillir vos enfants !

TARIFICATION DU REPAS CANTINE : MISE EN PLACE DU QUOTIENT FAMILIAL

Le Conseil Municipal a, dans sa séance du 20/06/2011, décidé de retenir le principe d'application du quotient familial dans la détermination du prix des repas pour l'année scolaire 2011/2012. Il sera désormais, pour un calcul plus équitable, tenu compte des ressources des familles. *

La grille suivante sera appliquée, selon un tarif unique par tranche :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
Pour un quotient familial mensuel inférieur ou égal à : 650 €	1.70 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre : 651.00 € et 900.00 €	2.10 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre : 901.00 € et 1150.00 €	2.40 €
Pour un quotient familial mensuel compris entre : 1151.00 € et 1650.00 €	2.70 €
Pour un quotient familial mensuel supérieur à : 1 650.00 €	3.00 €

* La détermination du quotient familial est effectuée en prenant en compte la totalité des revenus annuels bruts, avant abattement, mentionnés sur le dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Les pensions alimentaires perçues ou distribuées sont déduites ou ajoutées selon le cas. Cette somme est divisée par le nombre de personnes au foyer fiscal plus une part pour les parents isolés.

MODIFICATION DES HORAIRES

Cette rentrée scolaire se réalisera dans l'école provisoire située sur la plate-forme. L'entrée se fera par le chemin piétonnier situé à droite de l'école en travaux. Le Conseil Municipal en accord avec le Conseil d'École a décidé de modifier les horaires de l'école afin de conserver une vraie pause méridienne pour les enfants tout en tenant compte du trajet pour se rendre au restaurant scolaire. Les nouveaux horaires sont les suivants :

• Le matin : **9h00- 12h00** • L'après-midi : **13h45-16h45**

L'accueil des enfants est effectué par les enseignants 10 minutes avant l'heure de rentrée.

Les horaires du centre de l'ALAE : **7h30-8h50 / 12h00-13h35 / 16h45-18h30**

UNE AUTRE ANNÉE EST PASSÉE CHEZ LES « MINIS PAULHACOIS » !!

par Muriel DHOUILLY et Françoise MARIAN (Assistantes maternelles)



L'été arrive avec de nouvelles distractions et activités. Les promenades à la Forêt sont l'occasion de découvrir de nouvelles sensations. Certains petits ont peur du coassement des grenouilles, d'autres sont intrigués voire très amusés. Ils approchent lentement et hop voilà qu'elles bondissent dans l'eau.

"Oh Nounou ! Un peu peur !!!". Ils ramassent des petits cailloux, des bâtons rangés tant bien que mal dans leur seau ou leur brouette.

C'est aussi l'occasion de partager un pique-nique au jardin de PAULHAC avec tous les copains qui vont à la bibliothèque-ludothèque pendant l'année, les nounous, certaines mamans et Colette notre hôtesse, ou une autre fois au "Jardin des Martels".

Mais pendant le printemps nos Mini-Paulhacois ne sont pas restés sans rien faire. Deux ateliers contes de Maryse, organisés par le Relais d'Assistantes Maternelles leur ont permis de développer leur sens de l'imaginaire grâce à l'histoire des petits animaux désobéissants et la maison de Jean. Ils ont pu s'immerger dans ces contes en touchant les figurines et le décor extraordinaires.



Les 3 ateliers d'éveil musical de Véronique : "Moi et mon corps", "Les couleurs" et "l'été" n'ont été que du pur bonheur pour les Minis. On fait des galipettes, des roulades puis du yoga, on joue des instruments "Fastoche, moi je fais le bruit de l'oiseau et toi ?", on

fait une ronde et on chante... Merci encore à Maryse, Véronique et Laurence bien-sûr notre animatrice R.A.M qui organise tout ça.

Quelques visites à "La ferme de Capéran", à MONTASTRUC pour faire connaissance avec les chèvres, les chevreaux nouveau-nés, et goûter le fromage !



"Les Pompiers de Villemur". Alors là, quelques vocations seront-elles apparues ? Il n'y aurait rien d'étonnant !!! Ces messieurs ont reçu nos Minis comme des rois. Ils ont pu monter dans les camions, essayer les casques, allumer les gyrophares...

Merci encore surtout à Florian (Jeune pompier qui a rendu possible cette visite.)

Passons aux choses sérieuses... "L'école"! Les plus grands (3 ans dans l'année) ont été accueillis par Eléonore Pelletier dans sa classe de Petite-Moyenne Section pour une matinée de découverte et de présentation de ce que va être leur prochaine année. Cela n'a pas été facile pour tout le monde ... un peu d'appréhension c'est normal, ce n'est pas si simple de devenir grand et de quitter Maman, Papa et Nounou !



Et voilà encore une année bien remplie de petites réalisations manuelles, riche en découvertes, en émotions...

Certains continuent chez leurs "nounous", d'autres vont rentrer à l'école. De nouveaux « petits bouts » vont être accueillis. Et aux nouvelles assistantes maternelles qui arrivent sur PAULHAC, nous souhaitons la bienvenue !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PAULHAC :



Les membres du CCAS toujours présents, vous invitent à les contacter pour vous aider lors de la constitution de dossiers de toute nature.

Le centre de jour pour l'hébergement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, vient de voir la pose de la première pierre de sa construction à Montastruc la Conseillère. Il devrait ouvrir fin 2011.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent d'excellentes vacances. N'oubliez pas de boire beaucoup d'eau, bien sûr, afin d'éviter toute déshydratation durant les mois de canicule.

La Présidente, Josette Auriol et son équipe.

Dans une ambiance festive assurée et dans la bonne humeur,
le repas de nos aînés, se déroulera à la salle des fêtes
à partir de 12h, le dimanche 13 novembre 2011.

UN COMMERCE MULTISERVICES OUVRE SES PORTES À PAULHAC

Une démographie en constante progression, des travaux d'urbanisation importants au village, l'agrandissement de l'école, la réhabilitation de l'ancienne école en logements sociaux... et tant de projets pour moderniser le village tout en conservant sa ruralité, il ne manquait à Paulhac qu'un commerce de proximité.

C'est maintenant chose faite : l'Espace « Le QUARTZ » a ouvert ses portes le 6 juin dernier, au 7 chemin de Crayssac.

Le Quartz, tout le monde connaît dans la région. Une discothèque tenue par Julienne et José, ouverte les fins de semaine. Avec un grand parking et des locaux spacieux, ce couple a décidé de se lancer dans une autre aventure et c'est ainsi qu'ils ont ouvert leur multi-services : magasin d'alimentation, on peut y trouver tous les produits courants de première nécessité ainsi que le pain et la Dépêche du Midi. Avec un détail d'importance: c'est 7 jours sur 7 que Julienne et José vous accueillent dans leur supérette !

En y ajoutant un bar, un service de restauration rapide, des pizzas à emporter ou à consommer sur place, les Paulhacois et les habitants des communes limitrophes trouveront tout sur place. Et si les travaux d'urbanisation ne permettent pas, pour l'instant, l'accès en voiture depuis le village, il est tout à fait possible de s'y rendre par la Route des Crêtes.



SPORTIFS ET ARTISANS PAULHACOIS

**UN ENFANT DE PAULHAC PLEIN D'AVENIR /
MATTHIEU ANDRÉ DE L'US DAX SIGNE À ALBI**



Matthieu André s'est engagé avec le club d'Albi après avoir signé un contrat pour les deux prochaines saisons. En fin de contrat avec l'US Dax, où il était arrivé voilà deux saisons en provenance des espoirs du Stade Toulousain, il retrouvera à Albi le pilier César Damiani (Saint-Etienne), son partenaire de l'équipe de France - 21 ans avec qui Matthieu André avait participé au Tournoi des VI Nations de la catégorie. Âgé de 24 ans, Matthieu André (1,98 m ; 116 kg) a joué deuxième ligne. Un poste qu'il a occupé, face à Colomiers, avant de retrouver pour les deux prochaines saisons les Jaune et noir d'Henry Broncan.

**OLIVIER ET NICOLAS ONT REMPORTE LE
TROPHÉE SALOMON ORGANISÉ PAR LA
PÉTANQUE PAULHACOISE LE 4 JUIN 2011...**



André Laur, Michel Delmas, Olivier Auriol et Nicolas Delrieu

Trophée Salomon, remis par André Laur et Michel Delmas à Nicolas Delrieu et Olivier Auriol heureux de remporter le "Trophée René Salomon" (grand-père maternel d'Olivier.)

**JEAN-LOUIS GABARROCA AU SOMMET DE
SON ART.**

"Meilleur Ouvrier de France dans le groupe "Métiers du bâtiment, du patrimoine et des travaux public"



Ce n'était pas un rêve d'enfant, ni une ambition familiale, c'est un peu par hasard que Jean-Louis Gabarroca choisit le métier de menuisier. Dès l'âge de seize ans, il part avec les Compagnons du Devoir pour le tour de France qui l'emmènera en Allemagne. Cela durera six ans. Un temps chef d'atelier dans une grande entreprise toulousaine, il s'installe ensuite à Paulhac où depuis six ans il fabrique meubles, volets, portes, agencements. "J'aime sentir le veinage du bois" : c'est devenu une passion c'est agréable de travailler le bois, c'est chaleureux, j'aime sentir son veinage, confie Jean-Louis dans son atelier. Et cet amour du bois le porte très haut puisque ce jeune menuisier vient de recevoir le titre de "meilleur ouvrier de France", catégorie menuiserie.

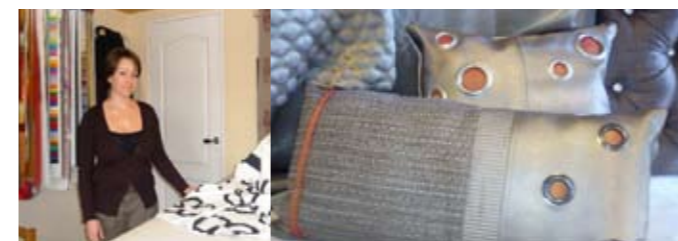
Après des épreuves qualificatives réussies il est jugé sur une pièce qu'il fabrique : il faut être créatif et original. Jean-Louis imagine un présentoir de joaillerie qu'il exécute en travaillant les matériaux d'aujourd'hui : l'inox, le verre, le cuir associés au bois.

Un titre et un tremplin : Ce qui lui vaut de gagner ce titre prestigieux qui récompense "l'excellence et le travail accomplis dans les règles de l'art". C'est un tremplin pour cet artisan dont l'ouvrage a été exposé au salon de l'excellence à Clermont Ferrand et qui le propose maintenant aux plus grands joailliers de France.

Coordonnées de Jean-Louis GABARROCA :
Tél : 0670011668 47 Route des Crêtes 31380
PAULHAC Mail : www.gabarroca.fr

L'ATELIER DU 14 ROUTE DE MONTJOIRE.

"La passion du tissu et de la décoration"



À l'heure où les émissions de décoration envahissent nos écrans, on se plaît à imaginer qu'en un tour de main, on pourrait avoir un décor différent. Même si on a quelques idées, il manque souvent le savoir-faire et le métier de couturière d'ameublement n'est pas si courant. C'est pourtant ce qu'a choisi Caroline Henry. Son bac pro de couturière en poche, Caroline tente une année de BTS en décoration architecture, "pas assez de contact avec les tissus et trop peu de pratique", dira-t-elle, même si ce crochet lui permet d'apprendre le dessin indispensable pour son métier. L'opportunité d'être formée par sa tante, styliste d'ameublement, sera une révélation : imaginer, créer et travailler les matières et les tissus. Profitant de son mi-temps de congé parental, elle se lance et crée son entreprise. Le bouche à oreille fait le reste. Elle se rend chez les clients, leur propose des pièces originales, et ne termine sa tâche que lorsqu'ils sont pleinement satisfaits. "Nous avons une vraie relation de confiance", confie-t-elle ravie de pouvoir conjuguer travail et passion dans son atelier au village.

L'atelier 14 route de Montjoire est ouvert au public le jeudi et le vendredi 9h30-12h30 et 13h30-17h30 ou sur rendez vous au 06 08 00 49 87 le lundi, mardi et samedi de 9h30 à 20h.

**LA BOUTIQUE-ATELIER "TIN HINAN" SUR LA
PLACE DU VILLAGE**



Les bijoux de Sandrine Rougé sont des créations artisanales, en argent fin, pur à 99,99%, de style ethnique et bohème. Chaque bijou, authentifié par son poinçon de Maître, est fait à la main et devient une pièce unique à porter.

Petite fille de forgeron, Sandrine, perpétue la tradition familiale du travail du métal en façonnant l'argent qu'elle combine parfois à des matières d'origine naturelle : cuir, daim, bois, pierres semi-précieuses. « Mon inspiration, vient de mes voyages, de mon attirance pour les bijoux ethniques, les symboles ; j'aime beaucoup l'idée du bijou talisman. Mon atelier s'appelle Tin-Hinan, en l'honneur d'une femme libre, reine mythique au pays des Hommes Bleus, qui a défié les coutumes et les éléments en parcourant le Sahara avec sa caravane. De cette reine de légende du sud marocain, qui a préfiguré la femme moderne, sont nées les différentes tribus de touaregs. Des archéologues on retrouvé son tombeau datant du IVème siècle, elle était recouverte de bijoux d'argent et de pierres semi-précieuses... » Atelier ouvert au public, 5 place des Tilleuls

Boutique en ligne :
http://www.alittlemarket.com/boutique/les_bijoux_de_tin_hinan

**DES NOUVELLES DE NOTRE CHAMPIONNE
D'AVIRON**



Émilie Quehan (de Paulhac) et Élise Wommelsdorf (de Verfeil) « en deux de couple » cadettes sont de redoutables concurrentes. Elles sont tout d'abord devenues championnes du sud-ouest à Cazaubon le 12 juin 2011, avec 11 secondes d'avance. Mais leur parcours ne s'est pas arrêté là ! Emilie et Elise sont devenues CHAMPIONNES DE FRANCE aux Championnats de France cadets qui viennent de se dérouler à Vichy du 1er au 3 juillet : Au terme d'un parcours qu'elles ont dominé de bout en bout, (premières de leur série, premières de la demi-finale et premières de la finale A), elles gagnent ce titre avec brio et ramènent le précieux fanion au club. C'est le deuxième titre de champion de France du club d'aviron de Montpitol, elles avaient déjà l'an dernier particulièrement brillé individuellement (titre de champion de France pour Elise en skiff minime et médaille d'argent pour Emilie en skiff cadette). En leur qualité de championnes de France, ces deux rameuses font partie du collectif qui a disputé le match France/Grande-Bretagne.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations est une occasion unique de découvrir la richesse du tissu associatif dense, dynamique et dévoué de Paulhac. Il se déroulera cette année le vendredi 9 septembre 2011 à la salle des fêtes de 16h30 à 19h30.

Les différents articles qui suivent sont réalisés par les associations elles-mêmes.

YOGA BIEN- ETRE

Le Professeur Cathy Jan vous informe qu'elle ne peut plus assurer les cours de yoga à Paulhac et remercie bien sincèrement les fidèles Paulhacoises inscrites à son cours, qui sont venues régulièrement et qui ont permis de faire vivre le club durant toutes ces années. Merci à la municipalité de Paulhac de son accueil à la salle des fêtes du village.

LA PÉTANQUE PAULHACOISE ET LES CONCOURS DE BELOTE



Nous avons commencé l'année 2011 avec des concours de belotes, un vendredi par mois jusqu'au mois d'avril. Des récompenses

ont été attribuées aux meilleurs joueurs de l'année.

Le 5 mars 2011, nous avons organisé une soirée choucroute avec Sandrine et son orchestre pour faire danser tous les convives. Nous remercions Monsieur le Maire et son épouse pour leur présence. Cette soirée a été à la hauteur de nos attentes.

Le samedi 4 juin 2011, comme tous les ans "Le trophée Salomon". Malgré un temps incertain toute la matinée, l'équipe de la pétanque paulhacoise s'est employée à préparer le terrain boudrome ainsi qu'à monter les chapiteaux pour assurer le bon déroulement de la manifestation et au fil de la journée le soleil nous a accompagnés. Une vingtaine de doublettes étaient inscrites, nous tenons à féliciter les jeunes Paulhacois qui ont remporté le trophée. Olivier Auriol petit fils de René Salomon et son partenaire Olivier Delrieu ont été félicités par André Laur, Conseiller Général.

En tant que doyens du club, nous remercions Madame et Monsieur Bersia pour leur assiduité. A l'occasion de leurs

60 ans de mariage, une coupe de fleurs a été offerte. La soirée du 4 juin s'est achevée dans une ambiance festive après la remise des prix, un apéritif et des grillades. Nous vous donnons rendez-vous courant septembre car nous organiserons en partenariat avec le Quartz le "Trophée Quartz". Réveillon de la Saint-Sylvestre sera animé par Sandrine et son orchestre (s'inscrire pour cette soirée). Toute l'Equipe de la Pétanque Paulhacoise vous souhaite de bonnes vacances.

Contact : Président Yves Gauguelin 05.61.84.31.03 - Yves.gauguelin@orange.fr

ECOLE DE DANSE "LY DANSE" :

Une école de danse ouvre ses portes à Paulhac, cours classique et jazz, adultes et enfants à partir de 3 ans. Ouverture le mercredi 6 septembre 2011, premier cours d'essai gratuit. N'hésitez pas à venir me rencontrer au forum des associations, pour tout renseignement ou pour une préinscription, contactez Lydie au 06/59/53/24/46. A très bientôt.

LE CLUB DE L'AMITIÉ :



Présidente Solange Bottega : 06 61 87 67 73

A partir du mois de juillet et jusqu'au mois de novembre, nos lotos mensuels auront lieu dans le local qui nous est réservé attenant à la salle des fêtes. Ce n'est pas trop grand car il y a environ entre 50 et 60 personnes qui viennent jouer. Au mois d'août le CLUB fonctionne toujours, mais il n'y a pas de loto.

Il est vrai que la Commune de PAULHAC se repeuple, mais ce sont des personnes jeunes. Il y a des années que nous n'avons pas eu de nouveaux adhérents.

Ci-dessous, nous remettons en détail, nos activités ou sorties qui ont eu lieu au 1er semestre 2011 :

- Dimanche 23 janvier 2011 : spectacle animé par les Amis de la Chanson de Lisle-sur-Tarn
- Dimanche 13 mars 2011: notre LOTO annuel a été annulé
- Samedi 7 mai 2011 : sortie au Pas de la Case
- Samedi 21 mai 2011 : Journée au Chai des Monges
- Vendredi 10 juin 2011 : sortie à Nérac

Prévisions du 2ème semestre 2011 :

- Samedi 23 juillet : spectacle son et Lumière au Fossat
- Samedi 10 septembre : Journée pétanque aux Monges
- Dimanche 16 octobre : Repas anniversaires annulé du fait de l'indisponibilité de la salle des fêtes
- Dimanche 27 novembre (si la salle est disponible) repas anniversaires et repas de fin d'année
- Mardi 13 décembre : LOTO et Assemblée Générale

VILLAGE ET TERROIRS DE L'AMITIE (VTA)

Ce premier semestre 2011 se termine comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur.

Nous avons éprouvé un énorme plaisir à accueillir pour la première fois à Paulhac une délégation du village bavarois de Pullarch déjà jumelé avec Pauillac (33).

Pullarch est une petite ville industrielle de 9000 habitants située au sud de Munich. La délégation était conduite par madame la première adjointe et trois conseillers municipaux. Ils ont profité de leur voyage dans le sud-ouest pour visiter Toulouse, Albi et Cordes.

Le mardi 28 juin, nous les recevions à la salle des fêtes où chacun a exprimé son grand plaisir de se connaître et de se retrouver pour les paulhacais. Avant le traditionnel apéritif, de nombreux cadeaux ont été échangés.

La soirée s'est poursuivie à "La Métairie" où Céline et Thierry nous avaient préparé un cassoulet d'anthologie qui, arrosé de vin de Vacquiers a régalé tout le monde. Nos amis nous ont quittés fort tard en nous faisant promettre de leur rendre visite. Mais il n'y aura pas de Fronton... il faudra se mettre à la bière ! Merci aux membres du conseil municipal qui ont participé à cette soirée. *Bonnes vacances à tous. JB Delmas*

L'ASSOCIATION CARACTÈRES FÊTE SES 10 ANS EN 2011

Pour cela elle a organisé, durant l'année, plusieurs soirées sur le thème du jeu. A cette occasion les participants ont pu découvrir toutes les acquisitions de la ludothèque (voir le blog <http://jeuxcaracteres.blogspot.com>) et s'amuser avec.

Il y en a pour tous les goûts (réflexion, stratégie, jeux de société, jeux de carte, jeux de mots, jeux d'adresse...) et pour tous les âges (de 1 à 99 ans).



C'est grâce à la participation de la Mairie de Paulhac, de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et du Conseil Général qu'un autre événement, d'une toute autre envergure, verra le jour en septembre... Tenez vous prêts ! Mais l'association Caractères c'est aussi et avant tout une bibliothèque.

Durant l'année écoulée, beaucoup de nouvelles entrées en roman, polars, roman jeunesse et album sont venus grossir les étagères :

<http://www.google.com/books?uid=14541674182770498949&hl=fr>. Une équipe de bénévoles vous accueillera chaleureusement, pour vous guider dans vos choix si vous le désirez.

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture :

Le mardi 10h-12h : Accueil Assist. Maternelles & enfants acc. non scolarisés (hors vacances scolaires)

- Le mardi 16h30-17h30 (hors vacances scolaires)

- Le 1er mercredi du mois 10h-12h

- Le samedi 10h-12h (sauf jours fériés)

ou sur rendez-vous. (déplacements possibles...).

• ADHESION familiale /an 15 euros. Prêt de 4 livres/personne/mois & jeux (caution de 30 euros).

• ADHESION offerte pour tout enfant de CP et à 10€ pour sa famille.

• ADHESION 6€ pour les assistantes maternelles et parents avec enfants de - 3ans (exclusivement le mardi matin)

Contacts : Christelle ou Colette - Téléphone : 06.76.36.29.03 ou 06.82.36.40.94

Mail : asso.caracteres@paulhac.fr

Blog : <http://www-caracteres.blogspot.com/>

AMICALE LAIQUE

Association loi 1901 à but non lucratif gérée par un groupe de parents d'élèves bénévoles, l'Amicale s'investit, par le biais de manifestations organisées tout au long de l'année, afin de récolter des fonds destinés à financer les activités pédagogiques initiées par les enseignants.

Notre objectif est d'offrir à nos enfants la possibilité de participer à toutes les sorties et activités en les finançant à la place des parents .

Nous vous remercions pour le soutien que vous nous avez encore une fois témoigné cette année. Rassurez vous, cela n'a pas servi à rien puisque nous avons pu ainsi financer l'ensemble des sorties périscolaires effectuées cette année à l'initiative des enseignants de l'école de Paulhac

La saison prochaine, nous sommes plus que jamais solidaire afin de continuer à soutenir tous les projets de l'école, soit financièrement, soit en apportant un soutien logistique. Dans cette optique, plusieurs moyens pour nous soutenir sont envisageables :

- nous rejoindre en tant que membre permanent du bureau : à cet instant, seul quatre membres ont reconduit leur mandat et nous sommes donc à la recherche de parents bénévoles qui pourraient investir un peu de leur temps dans l'association.

- participer à la préparation des événements en tant que membre actif : retrouvez-nous le jour des manifestations et participez !

- nous soutenir en adhérant à l'association et nous apporter votre soutien financier. Il vous suffit de prendre contact avec un des représentants du bureau ou de nous adresser un message à amicale.laique@paulhac.fr.

Nous vous invitons également à visiter notre rubrique sur le site internet de la mairie de Paulhac.

En attendant de vous voir, l'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes vacances !

Patrice RICARD (Président) : 06 83 82 97 71

Lionel TOURNADRE (Vice – Président) : 05 61 75 92 64

Isabelle CASTILLON (Trésorière) : 05 34 26 15 82

Jérôme PELFORT (Trésorier adjoint) : 05 61 84 94 93

THEATRE « LUDISCENE »

Quatre spectacles pour la saison 2010/2011 présentés aux Paulhacois par les 3 ateliers : adultes, adolescents et enfants.

L'ensemble des productions sont des créations :

Le 17 décembre 2010 : Café théâtre par les adultes

Le 29 mai 2011 : « allo » spectacle adultes

Le 22 juin 2011 : le Tribunal par les adolescents

Le 24 juin 2011 : « Le Centre » comédie par les adultes et pour clore la saison, l'atelier a présenté « Orcs »

Pour la rentrée 2011, les ateliers seront les suivants :

Enfants : le lundi de 17 h à 18 h et le samedi de 11 h à 12h ou de 13 h à 14 h

Adolescents : le lundi de 18 h à 19 h

Adultes : le lundi de 21 h à 23 h

Contact : **Patrick AUGÉ : auge180@laposte.net**

LES CLUBS DE CRÉATISIASMES

Pascal Huc, le président de l'Association Créatisiasmes et les responsables des clubs rando, far-west country, gym, chorale et yoseikan remercient tous les animateurs pour leur création et leur enthousiasme qui permettent de proposer des activités qui répondent aux demandes des adhérents de Paulhac et des communes voisines.

Président : **Pascal Huc au 61 84 71 89**

email : pascal.huc@orange.fr



FAR WEST COUNTRY 31

Activité de l'association Créatisiasmes.

Far West country propose des cours de danse country et de line dance. Divers styles de musique peuvent être dansés, de la musique country en passant par le rock, la musique celte, le disco etc... c'est ce qui distingue la country de la line dance.

Contacts : **Animatrices Véronique Pouliquen 05.34.26.92.91 // 06.86.84.57.27 et Véronique Foulquier.**

Les cours se déroulent le vendredi soir à la salle des fêtes de Paulhac :

- 20h-21h : groupe 1 (débutants) par Véronique (1)

- 21h-22h : groupe 2 (non débutants) par Véronique (2)

Des animations sont prévues durant l'année scolaire :

- des dimanches après-midi inter-clubs,

- une soirée en février 2012,

- Le Gala de fin d'année

Le 1° cours est gratuit pour vous permettre de tester l'activité.

CLUB RANDO PAULHAC - EVÈNEMENT MAJEUR "LE POUTOU" LE 22 MAI 2011

Notre traditionnelle randonnée, "Le Chemin du Poutou" inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées, soit 22 km de Launaguet à Paulhac, rassemble toujours plus de marcheurs, venus des villages environnants et de Toulouse ; elle s'est déroulée dans une ambiance fort conviviale et très bien encadrée au niveau sécurité.

Nous avons clôturé cette marche au Chai des Monges, dans une ambiance festive avec animation de la bandas "Bomberos", autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Nos remerciements vont à Monsieur le Maire pour sa présence, à Michel Delmas pour la préparation de l'apéritif offert par la municipalité, à Pierre Ferrand pour son ex-

cellent cassoulet toulousain et aux personnes qui ont assuré le service sécurité tout au long des 22 km. La saison vient de se terminer avec notre dernière sortie de 2 jours en AUBRAC le premier week-end de juillet. Les prochaines randonnées sont prévues à partir du mois de septembre, rejoignez nous, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le programme de la saison 2011/2012 vous sera remis au Forum des associations le 9 septembre.

Contact : **Jacky Léger au 05.61.84.42.08**

ou par mail : jleger@paulhac.fr

CLUB YOSEIKAN BUDO - "UN SPORT POUR TOUS"



Les arts martiaux suscitent de plus en plus d'engouement et le club de yoseikan budo de Paulhac ne déroge pas à la règle. Ouvert depuis

7 ans, le club accueille une trentaine d'adhérents, qui s'entraînent une fois par semaine à la pratique de cette discipline. Depuis le mois de janvier, suite à une inondation, le club a dû interrompre ses cours, avec des conséquences aggravées et la détérioration de tous les tatamis et petits matériels d'entraînement. Les enfants et les adultes, ont pris conscience que la saison d'activité Yoseikan ne reprendra pas avant septembre 2011. Le rendez-vous est déjà pris pour le forum des associations le vendredi 9 septembre à la salle des fêtes de Paulhac.

Créé et animé par Jean-Michel du PLANTIER et Pascal TABAGLIO, le club de yoseikan budo Paulhac, propose une approche des arts martiaux pour les enfants et les adultes. Entre tradition et modernité, ce sport rassemble les techniques des arts martiaux en les adaptant à l'environnement contemporain.

La variété technique du yoseikan budo permet à chacun de progresser suivant son potentiel et ses handicaps éventuels. Il est ainsi possible de choisir une forme de yoseikan adaptée à son âge et ses capacités, ce qui en fait une méthode attractive quels que soient l'âge ou le sexe. Le yoseikan se veut une discipline moderne avec une approche pédagogique pour les enfants tout en conservant les valeurs ancestrales des arts martiaux qui sont le courage, le respect, la solidarité, et l'humilité.

Jean-Michel propose également un cours un parent/enfant à partir de 3 ans, autour d'une pédagogie spécifique qui permet de créer un contact privilégié entre parents et enfants dans l'effort et la concentration.

Les cours se pratiquent à la salle des fêtes de Paulhac dans le petit dojo au sous-sol.

Contacts : **Jean-Michel du Plantier au 06.62.27.98.80 ou avec le Président de l'association Créatisiasmes Pascal HUC au 61 84 71 89 - email : pascal.huc@orange.fr**

CLUB GYM - UNE SAISON SE TERMINE

Nous achèverons l'année par un repas en toute modestie et convivialité .

Deux cours d'essai ont été proposés au mois de juin aux nouvelles personnes motivées ou aux nouveaux Paulhacois, séances d'essai qui seront renouvelées au mois de septembre après le forum des associations.

Ces séances vous permettent de voir le niveau des cours et de capter l'ambiance. Alors n'hésitez plus.

Les cours de gym-body-training seront maintenus le mardi de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Paulhac et seront toujours assurés par Muriel.

Contact : **Muriel DHOUILLY 05 61 84 61 50**

L'ATELIER DE CHANT CHORAL : HUIT ANS D'EXISTENCE !



Atelier activité de l'association Créatisiasme. Les cours se déroulent le mardi soir à la salle des fêtes de Paulhac, de 20h45 à 22h.

Toutes les époques musicales sont abordées dans

notre répertoire : renaissance, classique, romantisme, XXème siècle, ainsi que le répertoire chansons françaises comme Les Frères Jacques, Boris Vian, Bobby Lapointe etc...

Un piano acoustique nous permet de travailler dans d'excellentes conditions musicales.

Des manifestations et stages sont prévus durant l'année scolaire :

- Stages : 6 samedis après-midi de 17h à 19h

- Concert de Noël au mois de décembre

- Audition Piano / Chorale au mois de Mars

- Gala de fin d'année.

Le 1° cours est gratuit pour vous permettre de tester l'activité. Il n'y a pas de connaissance de musique nécessaire pour démarrer la chorale.

Renseignements : **Véronique : 05.34.26.92.91//06.86.84.57.27**



FÊTE DU VILLAGE 2011

A Paulhac, il est de tradition que la fête du village, soit l'occasion d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'une commémoration officielle pour les différents drames humains vécus par notre commune. Outre le respect de la tradition, le maintien de cette date, offre une plus grande solennité à cette manifestation. Le fait de lier cette commémoration à la fête locale permet de souligner le caractère indissociable du bonheur de faire la fête en toute liberté et les sacrifices qui ont contribué à maintenir cette liberté. Cette année exceptionnellement et de façon à conserver cette manifestation au cœur de la fête elle se déroulera le dimanche 14 août.

PROGRAMME DE LA FÊTE :

- Vendredi 12 août 2011 : Bal avec Orchestre musette et accordéon
- Samedi 13 août 2011 :
 - 14h : Concours pétanque en Doublette
 - Soirée : Repas sur la place du Village et animation (Disco-mobil Océanis)

- **Dimanche 14 août 2011 :**
 - **12h : Commémoration au Monuments aux Morts**
 - **12h30 : Apéritif offert par la Municipalité**
 - 14h : Belote
 - 19h30 : Mounjetade sur la place du village et animation (Disco-mobil Pronight)
- **Lundi 15 août 2011 :**
 - 9h30 : Messe
 - 14h30 : Pétanque triplette

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS DU 2^e SEMESTRE 2011

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Juillet			
23 et 24	Tournée Comité des fêtes	Village	Comité des fêtes
Août			
12 et 15	Fête Locale	Village	Comité des fêtes
Septembre			
9	Forum des Associations paulhacoises	Salle des Fêtes	Associations paulhacoises
10	Pétanque	Site des Monges	Club de l'amitié
Octobre			
16	Repas des anniversaires du club de l'amitié	Salle des Fêtes	Club de l'amitié
Novembre			
13	Repas des anciens et nouveaux retraités	Salle des Fêtes	CCAS de Paulhac
19	Soirée beaujolais nouveau	Salle des Fêtes	Comité des fêtes
27	Repas de fin d'année du Club de l'amitié	Salle des Fêtes	Club de l'amitié
Décembre			
10	Pot au feu	Salle des Fêtes	Association VTA
16	Marché de Noël de l'Ecole	Salle des Fêtes	l'Amicale laïque
31	Réveillon	Salle des Fêtes	Club Pétanque

LA MAIRIE VOUS INFORME :

L'ASSAINISSEMENT AUTONOME : UNE EXIGENCE DE QUALITÉ

Définition :

Ce mode de traitement des eaux usées domestiques peut être aussi désigné par les termes "assainissement non collectif" ou "assainissement individuel". Quelle que soit l'expression utilisée, il est représenté par tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non desservies par le réseau public d'assainissement. "Contrairement à ce que l'on entend parfois ces systèmes sont très fiables. Ils permettent un très haut niveau de performance à deux conditions : la première c'est que l'installation soit correctement réalisée, la seconde c'est que les vidanges et l'entretien soient effectués régulièrement".

Protéger l'environnement

Rappelons tout d'abord que le premier objectif est de garantir la salubrité publique et protéger l'environnement. Les dispositifs doivent donc être conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter:

- de gêne pour soi même et pour le voisinage
- de risques de pollution des eaux superficielles (fossés, ruisseaux, rivières) ou souterraines (nappes phréatiques)

Un cadre légal :

La loi N°2006.1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques et ses divers décrets d'application impose aux communes la réalisation des diagnostics des installations d'Assainissement Non Collectif. Cette compétence est exercée par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G). Un planning a été établi : les diagnostics commenceront sur la commune de Paulhac au dernier trimestre 2011.

Information préalable aux diagnostics :

Avant de démarrer les diagnostics sur la commune, une réunion publique d'information sera organisée. Une lettre d'invitation, accompagnée d'une brochure sur l'A.N.C. sera distribuée dans les boîtes aux lettres des administrés (es) concernés (es) par les diagnostics.

Lors de cette réunion, les points suivants seront principalement abordés :

- Quelles sont vos obligations en matière d'assainissement non collectif
- Quelles sont les règles à respecter.
- Comment se vérifie la conformité des installations.
- Présentation du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Comment se déroulera le diagnostic de votre installation d'Assainissement Non Collectif :

- Une proposition de rendez-vous sera adressée par VEOLIA, le prestataire retenu après appel d'offres, pour cette mission.
- Le jour de la visite, le technicien procèdera, en votre présence, au diagnostic et vérifiera la conformité ou la non-conformité de l'installation.
- A l'issue de ce contrôle, un rapport sera établi avec préconisation de mise en conformité et d'entretien. Pour couvrir les frais engendrés par ce contrôle, une redevance de 56€ vous sera facturée par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

LA CANICULE ET NOUS !

Depuis le 1er juin 2011, le niveau de « veille saisonnière » du plan canicule est activé.

L'objectif du Plan Départemental de Gestion de la Canicule est de définir les actions, de court et moyen termes, dans les domaines de la prévention et de la gestion de la crise afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

La canicule peut mettre notre santé en danger, quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu
- Cela dure depuis plusieurs jours

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon

comprendre la canicule ! agir pour bien la combattre !

- **Personne âgée** ... mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 °C... la température de mon corps peut alors augmenter : il y a un risque d'hyperthermie (coup de chaleur).

Je dois mouiller ma peau plusieurs fois par jour, tout en assurant une légère ventilation et...boire 1.5 l d'eau par jour, ne pas consommer d'alcool, manger normalement et ... donner de mes nouvelles à mon entourage !

- **Enfant et adulte** ... mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température... je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses, je ne reste pas en plein soleil, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je ne consomme pas d'alcool, au travail je suis vigilant pour mes collègues et moi-même et ... je prends des nouvelles de mon entourage.

Soyons solidaires !

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le « 15 »

Les coordonnées de Météo France : téléphone (0.34€/minute) 32 50 ou www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour moi ou mon entourage ?
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
Ou www.sante-sports.gouv.fr/canicule

STOP AU BRUIT

Un peu de bonne volonté peut suffire à réduire le problème, sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

Nous rappelons que, par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne par leur intensité sonore (tronçonneuses, perceuses, scies électriques, raboteuses) ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1er janvier 2008, le SIVOM Montastruc-Verfeil assure la collecte en porte à porte des déchets ménagers : ordures ménagères résiduelles et emballages recyclables (caissettes bleues et vertes). De plus, dans un souci de maîtrise des coûts et de rationalisation de sa collecte, le SIVOM a engagé des actions visant à réduire le nombre de bacs de regroupement qui coûtent cher à collecter et qui sont souvent sujets à des dépôts de déchets qui devraient être apportés en déchetterie.

Vous devez déposer vos ordures ménagères dans des sacs ou des poubelles la veille des jours de collecte : soit le dimanche soir pour la collecte du lundi et le jeudi soir pour la collecte du vendredi.

La collecte des emballages recyclables a lieu le lundi pour :

Les caissettes bleues destinées à recevoir :

- les journaux, revues et magazines
- les briques alimentaires
- les emballages en carton
- les bouteilles et flacons plastiques issus de votre cuisine ou de votre salle de bains
- Les emballages métalliques: canettes, boîtes de conserve, barquettes en aluminium vidées de leur contenu, bouteilles de sirop, aérosols...

Les caissettes vertes dédiées exclusivement à la collecte des bouteilles et flacons en verre.

INTERDICTION DE BRÛLAGE CHEZ LES PARTICULIERS :

« Respecter les règles normales de voisinage contribue à offrir à tous un climat convivial dans le sens du droit et du bon sens ».

« Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit » (Article 84 de l'arrêté préfectoral portant règlement sanitaire départemental type) Sur la base de ce règlement et dans le cadre de ses

pouvoirs de police (article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) , le maire de la commune est chargé de veiller au respect de cette interdiction de brûler les déchets de jardin pour des raisons de sécurité et de salubrité publiques. Par son action, le Maire veille à éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES ! AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Opération TRANQUILLITE VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la Gendarmerie au 05 34 26 02 05

Association Arbres et Paysages d'Autan :

C'est le moment de préparer les plantations de cet hiver. Planter une haie, un alignement, demande un peu de préparation : choix des espèces, travail au sol, commande...

Comme votre commune et de nombreux habitants de Paulhac vous pouvez faire appel à l'association Arbres et Paysages d'Autan pour qu'elle vous aide à élaborer votre projet. Grâce au soutien du Conseil Régional, nous vous proposons une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets ou de fruitiers variétés anciennes. Nous vous aidons à choisir les arbres et arbustes champêtres adaptés à vos besoins et à votre terrain. Nous réalisons ensuite une commande et des livraisons groupées de plants et vous mettons à disposition du paillage biodégradable et un suivi des plantations sur 3 ans.

Nous contacter : 20 route de Ticaille - 31450 Ayguesvives -
Tél : 05 34 66 42 13

Mail : apa31@free.fr - site : www.arbresetpaysagesdautan.fr

LES PRIMAIRES SOCIALISTES

Elles se dérouleront les dimanches 9 et 16 octobre 2011 de 8h00 à 22h00 à la salle du Conseil Municipal. Le bureau de vote sera tenu par des volontaires, membres ou non du Parti Socialiste. Le vote pour ces primaires est ouvert à tous les administrés inscrits sur la liste électorale des communes de Paulhac et de Bazus.

Le jour du vote, une contribution de 1€ sera demandée à chaque électeur pour permettre de financer tous les coûts liés aux primaires : matériel à imprimer, campagne de communication, location de locaux, systèmes informatiques...



Repas à l'occasion de la Randonnée du Poutou



Pierre Ferrand "Le cassoulet-Poutou"



"Pas d'âge pour randonner, c'est maman qui porte !", Adèle 9 mois



Jade, 2 mois



Soirée Moules/frites (19 février 2011)



Didier Cujives aux côtés des manifestants contre la variante de l'A62 pour le passage du TGV



Assemblée Générale du Pays Tolosan à Grenade sur Garonne



Didier Cujives Président du Pays Tolosan

Naissances

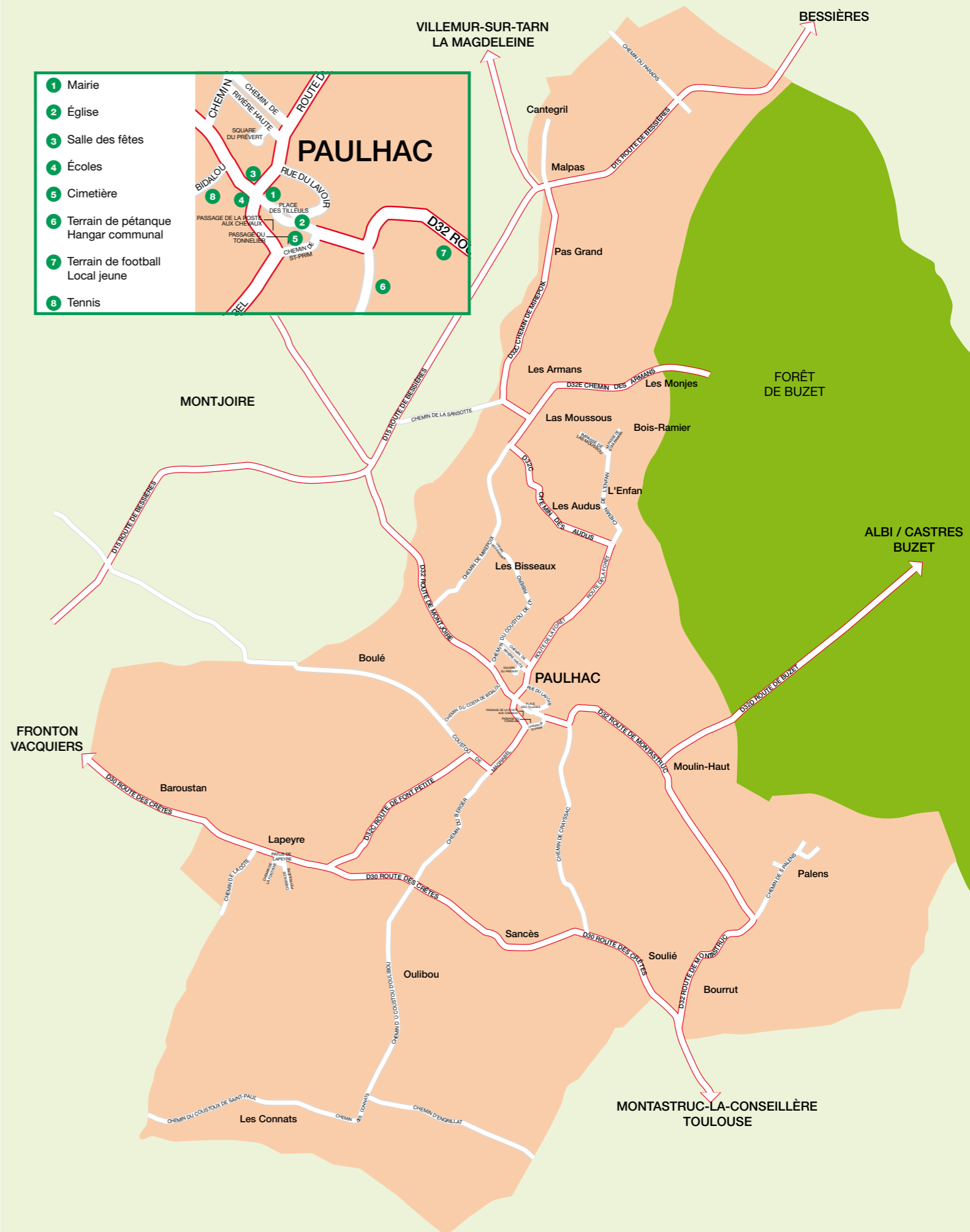
LEVILLAIN ALLAMAND Léone	05/01/2011	TOULOUSE
JAMMES Antoine	07/02/2011	TOULOUSE
SERIN Lino	08/02/2011	LAVOUR
DEMAY Martin	07/03/2011	TOULOUSE
MARIANNE-ROSSINI Eulalie	16/03/2011	TOULOUSE
ORTEGA Victor	07/04/2011	TOULOUSE
ILLAC--REDON Louise	16/04/2011	TOULOUSE
PULITO Ruben	27/05/2011	TOULOUSE

Mariages

BECKER Guillaume et NARDUCCI Nathalie	09/04/2011	PAULHAC
LABORDERIE Jean-Luc et BELLOC Régine	23/04/2011	PAULHAC
BOUSQUET Jérémiah et BARET Stéphanie	25/06/2011	PAULHAC

Décès

GERMA Fernand	11/03/2011	TOULOUSE
BELLANTONIO née MONT Germaine	27/03/2011	TOULOUSE





HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr